

BLV Mag

n° 239

Mai 2025



DOSSIER

**FAVORISER L'ACCÈS AU
SPORT POUR TOUS**

Sommaire

4 La rétro du mois

Le temps forts en images

5 L'agenda

Les prochains rendez-vous à retenir

6 Le dossier

Favoriser l'accès au sport pour tous

10 La Ville s'engage

Pour le jumelage

11 La vie d'asso

L'Équipée

12 Le portrait

Lilian Petit, Directeur du théâtre le Rhône, et son équipe

14 Les tribunes

Libre expression

15 L'état-civil et les brèves

À votre écoute et à votre service !

Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence, se tient à votre entière disposition pour tout problème : logement, emploi, administratif, vie quotidienne...

Permanences (sur rdv)

Hôtel de Ville

36, rue des Jardins 26500 Bourg-lès-Valence

04 75 79 45 02 (le matin)

marlene.mourier@bourg-les-valence.fr

À la demande des habitants, les horaires d'éclairage vont être adaptés

Figurant parmi les principales propositions formulées par les habitants dans le cadre du dispositif de concertation citoyenne "BLV 2030", l'adaptation des horaires d'éclairage selon les saisons sera mise en place par Valence Romans Agglo d'ici la fin du mois de juin :

Horaires d'hiver (de novembre à mars) :

- Le matin (en semaine et week-end), éclairage avancé à 5h au lieu de 6h actuellement
- Le soir, éclairage maintenu jusqu'à 23h (en semaine) et éclairage prolongé jusqu'à minuit le week-end (vendredi et samedi) au lieu de 23h actuellement.

Horaires d'été (d'avril à octobre) :

- Le matin (en semaine et week-end), éclairage avancé à 5h au lieu de 6h actuellement.
- Le soir, éclairage prolongé à minuit (en semaine) au lieu de 23h actuellement et prolongé à 1h du matin le week-end (vendredi et samedi) au lieu de minuit actuellement.



Le dessin de l'actu



Entre nous...

“Favoriser la pratique sportive du plus grand nombre”



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

Bénéfique pour le bien-être et la santé, la pratique d’une activité sportive est vivement recommandée, c’est pourquoi, la municipalité agit en permanence pour proposer et entretenir des équipements sportifs de qualité, adaptés à tous les profils, quel que soient son âge ou son handicap.

Vous découvrirez ainsi dans les pages de ce BLV Mag un tour d’horizon des investissements réalisés dernièrement pour favoriser l’accès au sport du plus grand nombre, avec des nouveautés attendues pour cet été.

Je profite de cet édito pour remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui m’ont apporté le témoignage de leur soutien et de leurs encouragements, à la suite de ma

décision de ne pas célébrer un mariage manifestement de complaisance entre une Française et un ressortissant tunisien en situation irrégulière.

Votre mobilisation, vos mots chaleureux et votre confiance me touchent profondément. Ils me rappellent combien les valeurs de probité, d’intégrité et de respect de nos institutions sont partagées et attendues de la part de celles et ceux qui les incarnent. Être Maire, c’est défendre l’intérêt général, protéger les principes de la République et veiller à ce que chaque acte que nous accomplissons ait du sens et soit conforme à nos engagements. Dans cette fonction, parfois difficile, savoir que l’on n’est pas seul, que nos décisions trouvent écho et compréhension, constitue un réconfort immense et incite à ne pas baisser les bras.



BLV Mag • Directrice de la publication: Marlène Mourier • Direction de la communication: Delphine Bucquet, Cédric Laurent • Maquette et mise en page: Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos: Yannis Buliard, Michel Fabrol, Cédric Laurent • Impression : Despesse Imprimerie • Tirage : 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables PEFC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : Mai 2025 • Distribution: Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en images



17 avril – Soirée de remerciements des bénévoles
du semi-marathon



30 avril – 8^e édition du salon de l'alternance,
de l'apprentissage et de l'emploi



© Dauphiné Libéré / Jérôme Lioux

5 mai – Présentation à la presse du programme
du déplacement en Arménie



9 mai – Journée Mémoire “Flammes de l'espoir” du
Souvenir Français avec les élèves des écoles élémentaires



16 mai – 2^e édition du Cocktail de l'économie



18 mai – Family Day des commerçants
à l'Île-parc Girodet



24 mai – Fête du jeu sur le thème
“Dragons et enchantements”

L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



Maison du Pouvoir d'Achat
aux horaires d'ouverture de la mairie
(sauf le jeudi après-midi) ou par téléphone :
06 09 67 92 96

Nouveauté : des offres avantageuses proposées par des entreprises bourcaines spécialisées dans les pompes à chaleur, les panneaux photovoltaïques, les films isolants pour vitrage...



Réunion publique d'informations
en présence de la Maison de
l'habitat de Valence Romans Agglo
Mercredi 11 juin à 20h

Salle des mariages – mairie
 Présentation des aides financières communales et intercommunales liées aux travaux de rénovation énergétique des logements



“Les Pieds dans l'eau”
 Journée ludique et pédagogique autour du risque inondations : animations, jeux, maquettes et ateliers pour apprendre à se protéger efficacement, en famille, face à ce risque bien réel.

Samedi 14 juin – de 10h à 17h

Salle de l'Allet



Festival MusiKàBourg
 Concert gratuit avec le Grand Orchestre Mistral
Samedi 14 juin à partir de 20h

Place des Rencontres



Réunion publique d'informations sur les
travaux de rénovation
du quai Thannaron
Mardi 17 juin – 19h

Salle des mariages - mairie



Exposition “Atlas de la biodiversité”
 proposée par Valence Romans Agglo
Jusqu'au samedi 21 juin

Hall d'accueil – mairie

Des équipements et des projets pour tous les profils de sportifs



La Ville investit de manière récurrente pour entretenir les équipements sportifs existant ou en créer de nouveaux. Parmi les différents projets de la municipalité, plusieurs vont voir le jour d'ici l'été.



Semi-marathon de Bourg-lès-Valence : une édition 2025 historique

Épreuve incontournable du calendrier sportif local organisé conjointement par la Ville et l'association Semi-marathon de Bourg-lès-Valence, la dernière édition de la course s'est déroulée le 6 avril dernier et a battu tous les records de participation avec près de 2 500 coureurs.

Défi sportif exigeant mais aussi évènement fédérateur et populaire, le semi-marathon constitue une bonne illustration de l'équilibre recherché dans la mise en œuvre de la politique menée par la municipalité.

Le dossier — Favoriser l'accès au sport pour tous



À l'Île-parc Girodet, une aire sportive multigénérationnelle et connectée

Attendue pour l'été, cet espace de fitness et de bien-être de 400m² en accès libre permettra aux sportifs amateurs comme aux plus confirmés de pratiquer différents types d'exercices physiques grâce à des aménagements et des appareils adaptés à tous les âges ainsi qu'aux personnes en situation de handicap : agrès, vélos elliptiques, pousseurs, barres de tractions, circuits de motricité... : chacun pourra s'adonner à la discipline de son choix, quel que soit son niveau. Connectée, l'aire sportive permettra également de suivre des séances interactives animées par un coach virtuel avec des programmes de : yoga, cardio training, renforcement musculaire ou encore, des séances spécialement conçues pour les seniors, les enfants ou la reprise d'une activité physique.



Un projet de nouveau gymnase

La municipalité réfléchit actuellement à l'implantation et au calibrage d'un futur gymnase sur la commune. Afin de mener à bien ce projet complexe et exigeant, une entreprise a été retenue pour accompagner la Ville dans la réalisation de l'étude de faisabilité jusqu'à la sélection d'un maître d'œuvre.



Un nouveau local sur le terrain de pétanque des Combeaux

Il permettra aux joueurs de pétanque de bénéficier d'un bureau, d'une buvette, de sanitaires et de chauffage. Livraison prévue pour cet été.



Permettre à toutes et tous de pratiquer une activité sportive, quel que soit son âge ou sa condition physique. Telle est l'ambition qui anime la municipalité dans les actions qu'elle mène en faveur du développement du sport.

Aurélien Esprit, Adjoint au Maire délégué au sport



Des hommages rendus à des personnalités bourcaines emblématiques du milieu sportif



La Halle des sports renommée en hommage à Béatrice Mangold, ancienne directrice des sports de la Ville

Disparue en 2022, Béatrice Mangold avait passé toute sa carrière à la mairie de Bourg-lès-Valence, d'abord comme secrétaire du Maire Jacques Reynaud au début des années 80, puis comme responsable des équipements sportifs avant de prendre la tête du service des sports en 2016, jusqu'à son départ à la retraite en 2020. Cheville ouvrière du semi-marathon et des soirées des Trophées du sport, Béatrice avait profondément marqué la collectivité par sa compétence, son dévouement et sa gentillesse.

Un espace du boulodrome Léon Moulin baptisé en mémoire de Gérard Paillet, ancien Trésorier de la Boule Girodet disparu en 2023

Fervent bouliste depuis l'enfance, Gérard Paillet considérait le boulodrome et La Boule Girodet, dont il fut un temps le trésorier, comme sa deuxième maison.

Il avait également contribué à fonder le club de tennis de la ville au milieu des années 70 et fut pendant plusieurs années le gardien de buts du Handball Club de Bourg-lès-Valence.





La commune espagnole de Teruel, nouvelle ville jumelle de Bourg-lès-Valence

À sa création en septembre 2023, l'association Bourg-lès-Valence Jumelages, placée sous l'égide de Valence Romans Tourisme, s'est donnée pour objectif de développer des projets de jumelages avec de nouveaux pays européens.

Avec Ebersbach an der Fils et Ebersbach Neugersdorf en Allemagne et Talin en Arménie, la commune espagnole de Teruel va ainsi devenir la nouvelle ville jumelle de Bourg-lès-Valence.

Des premiers échanges ont déjà eu lieu avec Madame le Maire de Teruel, Emma Buj, et les membres de son Conseil municipal, qui se sont montrés très enthousiastes à l'idée de cette relation d'amitié.

Située dans la région d'Aragon, au sud de Saragosse, classée au Patrimoine de l'UNESCO au titre de son architecture mudéjare d'Aragon, Teruel compte 36 000 habitants. Faisant partie du circuit historique des villes d'Europe, elle est notamment connue pour sa légende des amants de Teruel, semblable à celle des amants de Vérone (Roméo et Juliette), qui donne lieu chaque année en février à des reconstitutions médiévales. Située dans une région riche en fossiles, la ville dispose également d'un grand parc d'attractions

Dinopolis, dédié à la paléontologie et possède un pôle d'activité économique, reposant principalement sur l'agriculture, avec une appellation réputée de jambon, de la trufficulture et des vignobles reconnus.

Teruel partage avec Bourg-lès-Valence plusieurs points communs sur lesquels reposent l'intérêt de ce jumelage, comme l'importance de la filière agricole, la richesse de nos patrimoines historiques et culturels respectifs, ou encore la présence d'un pôle spécialisé dans l'audiovisuel. Autant d'éléments qui peuvent laisser envisager des collaborations dans les domaines culturels, éducatifs ou touristiques.

Le principe de l'accord de jumelage ayant été voté lors du dernier Conseil municipal, un déplacement devrait avoir lieu au cours des prochains mois, afin de formaliser un serment de jumelage et évoquer la perspective de futurs projets.



Festival Deux Nuits : deux soirées de cinéma d'animation à savourer en plein air



Installée au cœur du pôle de l'image animée de la Cartoucherie, l'association L'Équipée fait le lien entre grand public et créateurs à travers de nombreuses propositions autour du cinéma d'animation et de l'éducation à l'image : interventions pédagogiques en collaboration avec des établissements scolaires, médiathèques, centres sociaux..., ateliers de pratique amateur, location d'expositions, production d'outils pédagogiques et formation en direction des professionnels de la médiation cinématographique, lecture publique, éducation populaire...

Avec 450 journées d'interventions par an, l'association s'est imposée comme un acteur pédagogique et culturel de référence dans le domaine du cinéma d'animation et a acquis au fil des ans une reconnaissance non seulement régionale mais aussi nationale.

Chaque année, L'Équipée propose deux manifestations grand public, le Festival d'un Jour, grande fête du cinéma d'animation et de ses secrets de fabrication qui a lieu au mois de mars, et son pendant, le Festival deux Nuits, avec la projection chaque été de films d'animation en plein air dans le parc Bernard Piras de la Cartoucherie.

Cette année, deux dessins animés sont proposés pour les ados et des adultes le vendredi et pour les

familles le samedi. Autour de ces projections, le Festival prévoit un concert, des ateliers de découverte du cinéma d'animation, des animations en lien avec l'éco-responsabilité et des visites guidées du site de La Cartoucherie.

De quoi satisfaire petits comme grands dans une ambiance estivale détendue agrémentée de foodtrucks aux saveurs des produits du terroir !

En savoir +

- Rendez-vous les vendredi 27 et samedi 28 juin 2025 au parc Bernard Piras (la Cartoucherie)
- Festival gratuit, sur adhésion.
- Plus d'infos sur www.lequipee.com



De gauche à droite : Lilian Petit, Directeur du théâtre le Rhône, Jérémy Paris, chargé de l'accueil et des réservations, Christophe Valla, régisseur technique et Alexandre Moulin, assistant régisseur accessoiriste.

Plongée dans les coulisses du futur théâtre

Entré au théâtre le Rhône en 1994 comme technicien, Lilian Petit en assure la direction depuis 2000. Après plus de 30 ans et près de 2 500 spectacles à son actif, il s'apprête à vivre avec toute son équipe un changement de décor bien particulier avec la rénovation complète de cet équipement municipal. Une nouvelle page majeure dans la transformation du site emblématique de l'Île-parc Girodet, après l'ouverture du parc en 2019 et celle de la passerelle en 2024.

Portant sur lui le poids des années, le théâtre semble comme figé dans le temps. Une impression que confirme Lillian : *“le bâtiment date de 1981. Il n'est plus adapté et ne répond plus aux normes en vigueur.”*

Un projet ambitieux de rénovation-extension du théâtre a ainsi été approuvé lors du dernier Conseil municipal, pour un montant estimé à 14 millions d'euros, dont plus de 50% sera financé par Valence Romans Agglo (5 millions d'euros) et dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (3 millions d'euros).

Des aménagements d'ampleur sont ainsi prévus, à savoir :

- Une augmentation de la capacité de la salle, avec une jauge passant à 1 000 places assises et à 1 500 places debout,

- Un agrandissement notable de la scène, une amélioration du confort, de l'acoustique, de l'accueil, de la fluidification des circulations et de la gestion technique et de l'intendance du théâtre (loges, arrière-scène, équipements techniques...),

- La création d'une salle annexe autonome à vocation culturelle en complémentarité de la salle de spectacles proprement dite, destinée à accueillir des expositions, conférences, voire des petits spectacles,

- **Exceptionnel** : la création d'un roof-top à l'étage du théâtre, où les visiteurs pourront savourer des instants uniques autour d'un verre et d'une petite restauration, dans une ambiance lounge avec une vue panoramique sur le fleuve.

Ce nouveau théâtre, dont la gestion restera du domaine de compétences de la municipalité, viendra en complémentarité des autres équipements culturels de l'agglomération. Un élément sur lequel insiste Lilian Petit : *“la programmation actuelle, principalement axée sur l'humour avec ponctuellement d'autres types de spectacles, rencontre un grand succès auprès du public. Cette vocation originelle du théâtre est son principal atout, tout comme la proximité qui existe entre les spectateurs et les artistes.”*

Le futur théâtre occupera une surface de 3 000m², soit 1 200m² de plus que le bâtiment actuel, sans impact sur l'esplanade de verdure du parc. *“Il est très important que le projet s'inscrive parfaitement dans le cadre de l'île-parc Girodet, afin de ne pas le dénaturer.”*

Le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre sera désigné en novembre prochain. D'ici le début des travaux, Lilian et toute son équipe vous accueilleront avec plaisir pour vivre une dernière saison avant de découvrir un théâtre le Rhône “nouvelle génération”.



Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

Les élus de la majorité soutiennent Madame le Maire dans son refus de célébrer un mariage blanc pendant que les élus de l'opposition privilégient la voix du silence ou s'expriment contre la décision de Madame le Maire

Nous, élus de la majorité, apportons notre entier soutien à Marlène Mourier, Maire, suite à sa décision de refuser la célébration d'un mariage manifestement insincère entre une Française et un ressortissant tunisien en situation irrégulière.

C'est une décision dictée par le respect de ses valeurs et de ses convictions. Nous saluons la détermination de Madame le Maire à défendre l'intégrité des institutions et à demeurer fidèle à l'esprit des principes fondamentaux de notre République.

En tant qu'élus, nous déplorons qu'à aucun moment l'avis défavorable de Madame le Maire à cette union n'ait donné lieu aux investigations des services de la police qui s'imposent. Pour avoir le courage et la responsabilité de s'opposer à ce mariage, Madame le Maire s'expose à des poursuites lourdes de conséquences judiciaires : 5 ans de prison, 75 000€ d'amende et l'inéligibilité.

Face aux pressions ou aux polémiques, nous restons unis derrière l'engagement de Madame le Maire à faire prévaloir la justice, la probité et le respect des règles et appelons chacun de nos concitoyens à faire de même.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian
- Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre
- Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Rosaline Aslanian-Habrard -
Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Martine Imbert

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

11 ans de retard : Passerelle et Girodet passent avant la santé !

Le département de la Drôme a ouvert un centre de santé à BLV en expérimentation pour 3 ans, avec 2 médecins salariés, dans les locaux financés par la mairie. C'est une bonne chose, mais il est indispensable d'arriver à 4 médecins comme évoqué par le Département.

Depuis 11 ans, nous n'avons cessé d'alerter le maire, Marlène Mourier, sur la priorité santé. La majorité a fait le choix de prioriser la passerelle et Girodet.

Wilfrid Pailhès – Christiane Ranc – Frédéric Tremblay –
Maria Carlomagno – Denis Cluzel – Marie-Hélène Miramont – Georges Ishacian

Expression d'Alexandre Pothain, Conseiller municipal

Retrouvez la tribune des écologistes sur bourglesvalence.org

Retour de l'ambroisie : protégez-vous contre les allergies en luttant contre cette plante invasive

Particulièrement allergisant, le pollen de l'ambroisie en fait une plante nuisible à la santé humaine. Reconnaisables dès fin juin à leurs tiges rougeâtres et velues et à leurs feuilles vertes découpées, les plants d'ambroisie doivent être détruits avant la mi-juillet, période de démarrage de la floraison, afin d'en limiter l'expansion. N'hésitez pas à signaler la présence d'ambroisie directement en mairie ou via le site signalment-ambroisie.atlassante.fr

Changement de nom ou de prénom : pensez à renouveler vos titres d'identité

Vous avez récemment changé de nom ou de prénom ? Ce changement implique des démarches importantes, notamment le renouvellement de votre carte d'identité et/ou de votre passeport. Une fois votre acte de naissance mis à jour, prenez rapidement rendez-vous en mairie pour renouveler vos titres. Le renouvellement est gratuit si vous présentez les anciens documents. Vos anciens titres seront invalides 3 mois après la modification de votre état civil. Leur utilisation est interdite et passible de sanctions (jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende). Pour tout savoir sur les démarches à effectuer, un livret explicatif est disponible en téléchargement sur le site de la Ville.

Plan canicule : un dispositif d'accompagnement pour les plus fragiles en cas de fortes chaleurs

L'arrivée des beaux jours coïncide avec le retour des risques de canicule. Afin d'aider les habitants les plus fragiles à y faire face (seniors isolés, personnes en situation de handicap), le CCAS est mobilisé à travers le déploiement d'un Plan canicule.

Les personnes souhaitant être enregistrés sur le registre de la mairie afin d'être appelés en cas d'alerte canicule peuvent contacter le CCAS (270, rue de la Vorgine – 04 75 79 45 78).

Quatre lieux climatisés sont mis à disposition sur la commune pour permettre aux personnes qui souhaitent se rafraîchir. Une assistance à la mise en place d'aide à domicile est également proposée (téléassistance, repas à domicile, aide-ménagère...)

Rappel : horaires autorisés pour les travaux de bricolage et de jardinage des particuliers

Afin d'éviter les troubles de voisinage, les travaux générant des nuisances sonores ne peuvent être effectués que :

**du lundi au samedi de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30**

Interdiction les dimanches et jours fériés.

État civil

NAISSANCE

Andrés Dos Santos Moreira Junior
Boghos Slokjian

DÉCÈS

Michèle Ivanès
Jean Hartmann
Colette Givre
Sylvie Gilles
Draga Baraganovic
Monique Cheshire

Roger Aulagner
Catherine Evrard
Amandino Da Costa
Gegham Minasyan
Christiane Soto
Castrenzia Evola

Jean-Claude Falatico
Josette Balayn
Gilberte Gilliot
Arlette Leite
Claudette Belchi
Raymond Bacconnier

Agnès Michon
Raymond Belin
André Rigollier
Christian Galissaire
Madeleine Fontana
Yolande Gardie

MARIAGE

Mkhitar Kocharyan / Armine Barseghyan
Denis Barlat / Eva Baudin
Gabriel Saïd / Tiphonie Serra

Camille Fleur
Colombine Guitton

musi festival **K** à Bourg

CONCERT
GRATUIT

GRAND
ORCHESTRE
MISTRAL

20 H

SAMEDI 14 JUIN 2025

COEUR DE VILLE - AVENUE DE LYON
RESTAURATION SUR PLACE

